



Rapport du maire, Réjean Normand
sur les faits saillants du rapport financier
et du rapport du vérificateur externe 2024

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-CLAUDE

Membres du Conseil municipal,
Citoyennes,
Citoyens,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente un portrait des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, comme réalisé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Ce rapport vise à améliorer la transparence sur les décisions prises par le Conseil municipal et surtout à privilégier la reddition de compte aux citoyens plutôt qu'au gouvernement provincial.

Madame Nataly Morin Ferland, directrice générale et greffière-trésorière, a déposé au Conseil, le 9 juin 2024, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, soit des états financiers consolidés en tenant compte des organismes municipaux.

1. LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE ET LE RAPPORT FINANCIER 2024

1.1 Rapport du vérificateur externe

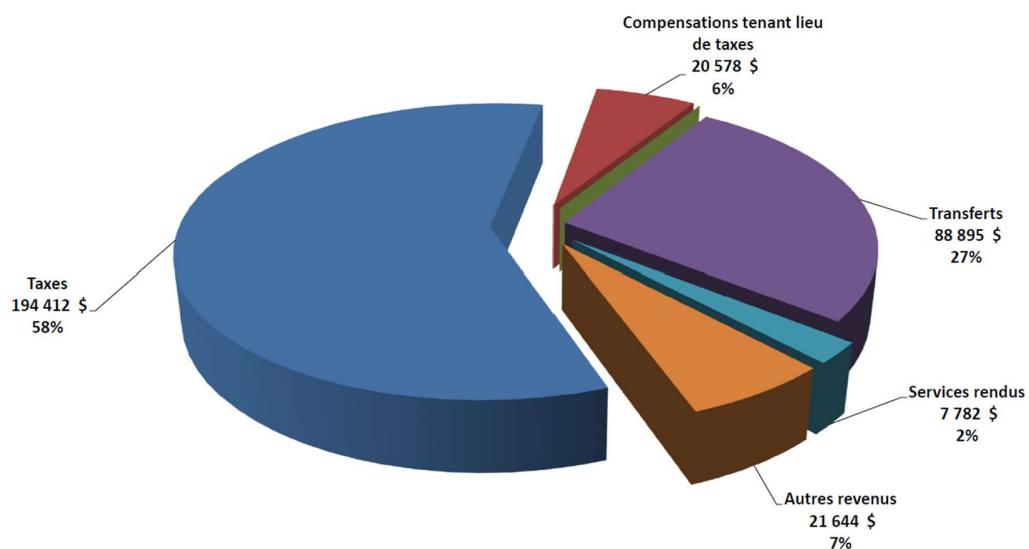
Comme mentionné, les états financiers de l'année 2024 de la municipalité de Rivière-à-Claude ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Cette firme a procédé à l'audit des états financiers consolidés de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2024. Le rapport du vérificateur externe (auditeur indépendant) conclut que, de l'avis des auditeurs, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Rivière-à-Claude au 31 décembre 2024 conformément aux normes comptables canadiennes pour, le secteur public.

Dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, l'auditeur indique que, suivant l'adoption des recommandations du nouveau chapitre SP 3820 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » en 2023, la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers. La direction générale travaille pour répondre à cette exigence en 2025.

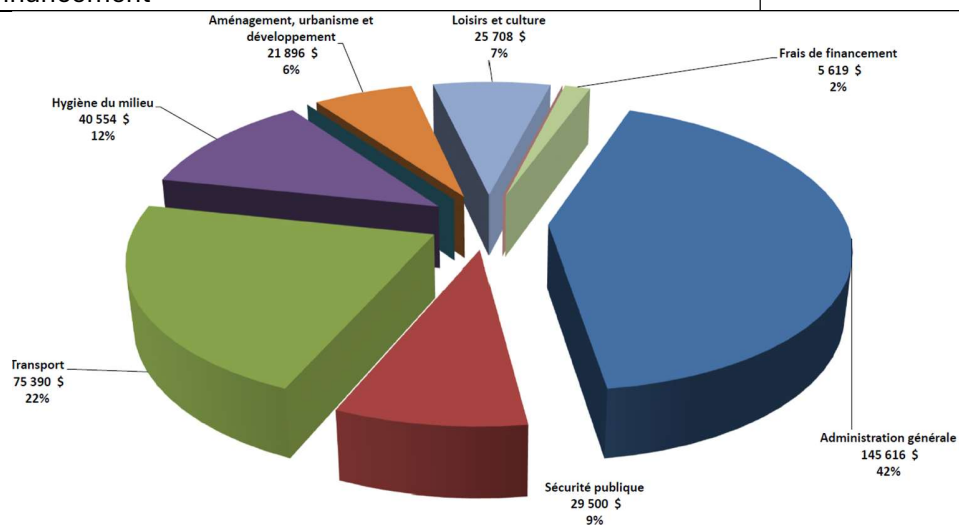
1.2 Rapport financier au 31 décembre 2024

	2024	2023
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	10 067 \$	(15 019) \$
Revenus de fonctionnement	333 311 \$	307 546 \$
Charges totales	426 735 \$	399 006 \$

Revenus	Montant
Taxes	194 412 \$
Transferts	88 895 \$
Autres revenus	21 644 \$
Compensations	20 578 \$
Services rendus	7 782 \$



Dépenses	Montant
Administration générale	145 616 \$
Transport	75 390 \$
Hygiène du milieu	40 554 \$
Sécurité publique	29 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement	21 896 \$
Loisirs et culture	25 708 \$
Frais de financement	5 619 \$



Excédents accumulés	2024	2023	2022
Excédents de fonctionnement non affectés	165 981 \$	173 323 \$	202 342 \$
Excédents de fonctionnement affectés	11 587 \$	13 100 \$	19 587 \$
Réserve financière – LAV III Parc de la Paix	7 511 \$	12 487 \$	nul

Endettement total à long terme	2024	2023	2022
Endettement	nul	nul	nul

2. RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élu-es municipaux, voici le détail de la rémunération des élu-es de l'année 2024 :

Rémunération annuelle du Maire	4 800 \$
Allocation de dépense du Maire	2 400 \$
Rémunération annuelle conseiller-ères	1 326 \$
Allocation de dépense conseiller-ères	663 \$

3. PRINCIPALES RÉALISATIONS

Au cours de l'exercice 2024, la municipalité a réalisé plusieurs projets d'investissement totalisant 130 025 \$. Le tableau qui suit présente les divers travaux en investissement comptabilisé en 2024, les travaux en cours et le financement obtenu ou à venir pour actualiser ces projets :

PROJETS	COÛTS DU PROJET	FINANCEMENT
Administration		
Remplacement poste-serveur informatique / Logiciels / UPS	3 040\$	Surplus accumulé
Amélioration énergétique – Chauffages Centre des loisirs et édifice municipal	49 631 \$	Taxe d'Accise sur l'essence (TECQ 2019-2024)

Loisirs et culture		
Réfection du Parc de jeu – Halte municipale	68 284 \$	Taxe d'Accise sur l'essence (TECQ 2019-2024)
Éclairage des rues		
Conversion luminaires rues Del	2 585 \$	Fond général de fonctionnement
Voirie municipale		
Nivèlement de la route Castonguay	6 485 \$	Taxe d'Accise sur l'essence (TECQ 2019-2024)

Pour cette dernière année de mandat, moi et les membres du conseil municipal sommes fiers du travail fait ces quatre dernières années. D'ici les prochaines élections en novembre, nous poursuivons nos efforts de développement de notre communauté au moyen de diverses initiatives qui contribuent à notre qualité de vie. C'est dans cet esprit que le conseil s'implique et oriente ces projets. Nous croyons sincèrement que le climat que nous travaillons à mettre en place dans notre communauté favorise l'attraction et l'accueil de nouvelles familles, et contribue au développement économique de notre municipalité.

Je tiens à remercier personnellement mes collègues du Conseil municipal pour leur travail constant, leur appui et leur implication, de même que nos employés municipaux pour leur dévouement et leur dynamisme, et bien sûr sans oublier l'excellent travail de tous les bénévoles qui participent activement à faire de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre.

Ce 9^e jour de juin 2024

Réjean Normand, maire